

POSTULAT

Auteur PLR, par Christophe Claivaz
Objet Les bourgeoisies valaisannes, exploitantes agricoles?
Date 13.12.2016
Numéro 3.0320 (anc. 4.0233)

Les bourgeoisies valaisannes ne sont pas reconnues comme exploitantes agricoles. Cette situation a notamment pour effet qu'elles ne peuvent pas acquérir des parcelles hors zone à bâtir dès que celles-ci dépassent une certaine surface.

Or, les bourgeoisies jouent un rôle important dans ce domaine. Nombre d'entre elles sont d'ores et déjà propriétaire de vastes forêts ou de terrains agricoles qu'elles donnent à exploiter en concluant un bail à ferme agricole avec un paysan ou des triages forestiers. De fait, elles exploitent donc des terres agricoles ou forestières.

Par ailleurs, à bien des égards, les bourgeoisies rendent service à de nombreuses familles qui ne veulent ou ne peuvent plus s'occuper de terrains agricoles ou forestiers en se proposant de les acquérir.

Conclusion

Par conséquent, il est demandé au Conseil d'Etat de bien vouloir examiner la possibilité de reconnaître les Bourgeoisies valaisannes comme exploitantes agricoles.